

Une vraie initiative d'entente mutuelle

Publié le 17/12/2014 à 03:53, Mis à jour le 17/12/2014 à 08:38

La Santé près de chez vous - Couret (31)



Jocelyne Mothe chargée cette action, Philippe Cossoul pour «Ma Commune Ma Santé» et Corinne Ortet [maire](#) de Couret./ Photo DDM, JPCI

Couret, est la première municipalité du canton à mettre en place une mutuelle communale. La santé est une préoccupation pour tous, aussi la création d'une mutuelle municipale de santé à destination des habitants de [Couret](#) a été initiée. Le dispositif baptisé «Ma Commune Ma Santé» permet une offre mutualisée et donc beaucoup plus avantageuse. Cette action regroupe aujourd'hui, en France, environ 4,5 millions de personnes. Il s'adresse aux jeunes sans emplois, aux séniors, agriculteurs, professions libérales, chômeurs, commerçants ou toutes personnes souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire à moindre coût. Le second objectif étant remédier aux inégalités sociales en augmentant le pouvoir d'achat. Une information est mise à disposition à la [mairie](#). Cette action n'engage nullement les finances de la commune. C'est un professionnel de la mise en place de cette action, Philippe Cossoul qui se charge de renseigner les personnes intéressées, les inscrire et assurer le suivi de leur dossier. Deux permanences ont déjà eu lieu. Plusieurs Courtois ont eu la grande satisfaction de voir baisser leur cotisation tout en augmentant les prestations. Une troisième permanence est prévue aujourd'hui de 14heures à 17heures à la bibliothèque (mairie).

Si vous ne pouvez vous rendre à cette permanence contactez le 07 77 08 07 85.